

Alain Battegay, Ahmed Boubeker

# L'ACTION ASSOCIATIVE DES JEUNES MAGHRÉBINS

ENTRE AFFIRMATION D'UN DROIT DE CITÉ ET PRATIQUES URBAINES<sup>1</sup>

**F**ortement valorisées dans les discours publics des années quatre-vingt, les associations à l'initiative des jeunes issus de l'immigration maghrébine ne sont plus aujourd'hui identifiées comme des acteurs majeurs des politiques d'intégration et de la ville. Les responsables institutionnels de ces politiques et les milieux professionnels du travail social font le constat de leurs limites : trop marquées par la précarité, par la gestion de l'urgence, par l'absence de professionnalité, par leur particularisme, ces associations n'offriraient pas les garanties suffisantes pour valoir comme des partenaires de terrain. Leur existence reste incertaine, fluctuante, en recomposition constante, rythmée par l'évolution des engagements individuels et des volontés de construction de scènes collectives. Disqualifiées dans le temps long de la mise en œuvre de politiques publiques, elles réapparaissent néanmoins par intermittence dans l'actualité, en situation de tension.

Pour prendre place dans la vie de la cité, ces associations construisent des territoires qui se configurent différemment, selon les sites où elles s'inscrivent, leurs périodes d'émergence, les parcours et les territorialités de leurs acteurs et de leurs publics. Les agencements de lieux et de liens qu'elles opèrent dessinent des territoires flexibles qui ne se confondent pas avec la géographie locale, et elles ne peuvent être comprises comme des expressions naturelles de populations localisées. Loin d'être un cadre premier et exclusif, le local vaut dans leur action comme une fonction et un ancrage : leur capacité à désenclaver leur situation, à s'inscrire dans des mouvances régionales, nationales, à créer des réseaux de mobilisation de ressources, négocier des alliances, trouver des interlocuteurs publics apparaît comme une condition essentielle de la reconnaissance publique de leur action et de ses enjeux locaux.

L'examen des recompositions de l'action de ces mouvances associatives au cours des vingt dernières années souligne la manière dont elles construisent leur action en interprétant et en combinant différemment le social, le culturel, le politique. Ces associations appa-



*Faire voter, quelle que soit l'origine.*

raissent alors comme des acteurs négociant sur les enjeux d'une actualité qui n'est pas que médiatique, la légitimité de modes singuliers de présence de milieu de l'immigration non seulement sur des scènes de quartiers et de banlieue mais dans la vie urbaine et la vie de la cité, par la construction de territoires originaux, entre quartiers et ville, entre public et politique, entre commun et urbain.

1. Cet article s'appuie sur une recherche consacrée aux associations de jeunes issus de l'immigration maghrébine en région Rhône-Alpes, réalisée dans le cadre du programme d'étude 1995 du Fonds d'Action Sociale. Cf Alain Battegay, Ahmed Boubeker, « Parcours et mouvances associatives : entre affirmation d'un droit de cité et gestions politiques », *Migrations Études*, n° 69, janvier 1997 ; « Les voies associatives : dynamique des liens et construction de territoires » in J. Métral (dir.), *Les aléas du lien social*, Ministère de la Culture et de la communication, Paris, 1997. Voir également Ahmed Boubeker, Hervé Paris, *Réalités et impacts de la vie associative issue de l'immigration à Grenoble*, Ville de Grenoble 1998.

## Les modes de pertinence du social dans l'action associative

Dans l'action des associations des années quatre-vingt, le social s'est décliné sur de multiples registres : terrain de construction d'une légitimité locale ou d'une crédibilité au regard de la scène publique pour les uns, domaine d'une expression militante opposée à l'encadrement par le travail social pour d'autres, lieu de mobilisation ou de sensibilisation à une démarche politique pour d'autres encore... Ces mouvances associatives ont émergé au début des années quatre-vingt dans ces hauts lieux de l'actualité urbaine qu'ont constitué les banlieues, devenues alors des symboles du risque de déchirement du tissu social. Des rodéos des Minguettes en 1981 aux émeutes de Vaulx-en-Velin en octobre 1990, les cités périphériques lyonnaises ont manifesté la dimension urbaine des métamorphoses de la question sociale et ces quartiers d'exil ont cristallisé les nouvelles hantises nationales : l'insécurité, la violence, la délinquance, le chômage... Dans ce contexte, les associations émergentes de jeunes immigrés sont apparues non seulement comme des lieux d'expression et d'action collective spécifique, mais comme des acteurs de la vie sociale de ces quartiers, des interlocuteurs des récits médiatiques, des relais potentiels de l'action publique. Les attentes de rôles à leur égard ont été nombreuses, parfois contradictoires alors même que les voies du dialogue et de la participation sont restées étroites, bornées d'une part par les processus électoraux excluant les étrangers résidents et d'autre part, par une instrumentalisation de l'action associative dans les dispositifs de développement social mis en œuvre localement par des municipalités aux pouvoirs renforcés par la décentralisation. Certaines de ces associations ont alors souvent cherché une reconnaissance publique sur d'autres scènes que la participation à la vie locale et cela d'autant plus que leurs animateurs ne voulaient pas que leurs initiatives soient rabattues sur le seul rôle de « pompier du social ». Au lendemain de la marche pour l'égalité de 1983, l'action des associations beurs a privilégié une dimension publique. Pour un temps, leur approche du social s'est réduite à un argument dans leur rhétorique militante alors même que leurs publics exprimaient des demandes d'aide qu'elles ne pouvaient assumer. Ces associations ont été alors débordées par le social, soumises à une gestion des situations d'urgence, confrontées à une précarité juridique, administrative, financière, existentielle. Elles se sont retrouvées face à un dilemme : soit maintenir cette coupure avec le social et prendre le risque de perdre leur crédibilité sur la scène publique; soit prendre en charge ces problèmes sociaux, et s'exposer à « jouer les pompiers sans extincteur » selon la formule d'un de nos interlocuteurs. Aux yeux des médias et des pouvoirs publics, ces difficultés ont été perçues comme un défaut d'ancrage et une fra-

gilité : les associations beurs se sont retrouvées déstabilisées au tournant des années quatre-vingt<sup>2</sup>. Localement, d'autres associations impliquant des jeunes immigrés et souvent à l'initiative ou en lien avec des travailleurs sociaux s'étaient créées, souvent sans autre perspective qu'un raccommodage infini d'un tissu social qui continuait à se déchirer. Mais dans le cadre des dispositifs de traitement social du chômage et de la précarité, ces associations se sont retrouvées dans des rôles de supplétifs du social, sans capacité d'expression.

Les mouvances associatives des années quatre-vingt-dix ont également été confrontées à la question du social. Mais à l'inverse des associations de la mouvance beur, ces nouvelles associations ont d'abord construit leurs rôles sur la scène locale des quartiers. Désormais, les nouveaux acteurs associatifs semblent partager, quelles que soient les mouvances dans lesquelles ils s'inscrivent, une orientation pragmatique : ils considèrent les associations comme des outils dont l'efficacité n'est plus mesurée à l'aune du discours qu'elles portent et qui les porte, mais en regard de leurs effets repérables et avérés. Ils opèrent des mobilisations autour de problèmes identifiés comme communs, à travers une définition de leurs besoins et le choix de réponses circonstanciées en fonction des ressources. Ils font la distinction, dans l'action associative, entre des enjeux locaux d'organisation et des enjeux de visibilité publique, qu'ils abordent dans une optique stratégique leur permettant de renforcer leur légitimité locale.

Car c'est d'abord en s'inscrivant dans les failles des institutions et des dispositifs publics qui ne parviennent pas à dépasser des procédures de gestion du social sans participation des habitants, que ces groupes développent une fonction locale et construisent la pertinence de leur action collective.

Le social est investi sous l'angle d'une vision « socio-juridique » par certaines associations : suivi des dossiers d'expulsion, permanences juridiques, travail de terrain et de proximité pour revendiquer la part de l'humain dans un cadre citoyen face à une machine politico-administrative aveugle qui gère « le problème de l'immigration » ou « le problème des banlieues » à partir de données statistiques et de discours publics sous influence. Une dimension socio-économique prime pour d'autres associations : telle entreprise d'insertion parvient à créer des emplois pour des publics qui échappent aux dispositifs de traitement social du chômage, en jouant des contradictions entre les principes des politiques sociales et leur mise en œuvre locale, pour s'approprier une part des marchés de la réhabilitation. D'autres associations donnent la priorité

2. Alain Battégay, « La déstabilisation des associations beurs et la montée de l'ethnicité », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 49, décembre 1990, p. 104-114.



Des interventions  
visibles dans les failles  
du social.

à une formulation culturelle. C'est le cas notamment de groupes de jeunes musulmans sur lesquels se focalisent les soupçons publics et institutionnels et qui conçoivent la dimension sociale de leur action comme l'exercice pratique de la solidarité communautaire et de l'apprentissage du respect de soi. Cette perspective fondée sur le *djihad el nafs* (lutte contre soi-même pour résister dans un cadre hostile) offre de nouvelles perspectives existentielles à ceux qui considèrent que le travail social institué les traite comme « des handicapés sociaux » : leur engagement associatif se situe au carrefour d'une quête identitaire et des contradictions du travail social et de la politique de la ville. Elle articule action sanitaire, sociale et culturelle dans une démarche « socio-éducative » : l'assistance apportée aux jeunes drogués, aux délinquants et aux malades dans les hôpitaux vaut ici comme éducation à la communauté musulmane, et c'est dans le même esprit que sont initiées actions de soutien scolaire, mais aussi d'éducation morale de jeunes « paumés », de lutte contre la drogue, de rétablissement de liens avec les familles. Le tout avec un effet de régulation des conflits et de contribution à la paix sociale que reconnaissent plusieurs maires de l'agglomération lyonnaise. D'autres associations, enfin, conjuguent une dimension néo-communautaire à une action sanitaire et sociale. En essayant de créer des caisses d'assistance mutuelle sur le modèle des anciennes solidarités immigrées, pour le rapatriement des corps mais aussi pour venir en aide aux plus démunis, financer les soins de malades non pris en charge par la protection sociale ou encore pour développer

des projets à dimension communautaire. Souvent dirigées par des notables locaux ou par d'anciens dirigeants d'organisations gouvernementales (en particulier l'Amicale des Algériens en Europe dont la dissolution en 1988 a donné lieu à la création de plusieurs associations), ces associations interviennent aussi auprès des pouvoirs publics. Pour défendre des sans papiers, le droit au logement de familles immigrées qui vivent encore dans des taudis, le droit d'exercer son culte en dehors de lieux vétustes et sans sanitaires, pour soutenir les dossiers des plus démunis souvent illettrés auprès des services sociaux, pour inciter les hôpitaux à s'adapter aux obligations rituelles du culte musulman en aménageant des espaces spécifiques, pour revendiquer la création de carrés musulmans dans les cimetières ou encore des agréments pour le contrôle d'un abattage rituel dans les abattoirs publics. Autant d'actions considérées comme « sociales », soit parce qu'elles s'adressent en priorité aux plus démunis de la communauté, soit parce qu'elles visent à améliorer la vie sociale des populations maghrébines immigrées.

L'approche sociale de ces associations des années quatre-vingt-dix ne se limite donc pas à l'accompagnement social de populations défavorisées dans les quartiers : elle instaure, à l'échelle de la ville, des solidarités sociales et communautaires, et déplace les frontières du groupe en charge de réduire les vulnérabilités individuelles. Leur action sociale s'articule ainsi immédiatement avec une orientation socio-éducative et socioculturelle, et s'inscrit dans des perspectives de reconnaissance, ménagant dans les villes des espaces de vie, des lieux de

prise en compte et de solidarité, donnant un sens à des parcours et des existences sociale, économiquement et culturellement déconsidérées.

## Les déclinaisons du culturel

Au début des années quatre-vingt, cette génération, « déchirée entre deux cultures », selon le travail social, revendique sa part de société française à travers divers modes d'expression. Des groupes de musique, des pièces de théâtre, des films vidéo traduisent des ruptures socio-culturelles entre générations de l'immigration, des conflits de cohabitation dans les banlieues, une confrontation quotidienne à la survie sociale, au racisme ou à la police. Une démarche culturelle et militante oriente les premières formes de prise en charge associatives, et après la marche de 1983, le triomphe médiatique des beurs apparaît comme l'illustration d'un avenir interculturel de la société française. Mais ce mouvement ne parvient pas à dépasser une affirmation première de singularité. Les ambitions collectives cèdent le pas aux réflexes individualistes. Au tournant des années quatre-vingt, force est de constater que « le ghetto du socioculturel » s'est refermé sur les beurs<sup>3</sup>. Le style beur dans ses effets d'images laisse pourtant des traces dans l'espace public. Une figuration discrète et exotique en toile de fond de nombreux films, une présence plus spectaculaire dans les concerts de SOS racisme, des clichés du nouveau visage de la France des villes qui illustrent un droit de cité par l'image. Sans contrôle des amalgames.

Mais depuis le début des années quatre-vingt-dix d'autres acteurs issus de l'immigration font l'expérience d'une nouvelle démarche culturelle. Au lieu de faire de la scène publique un des lieux majeurs de leur action et de leur reconnaissance, ils privilégient des enjeux de construction de références communes, de préservation de rituels ou d'actualisation d'un héritage culturel. Pour cette nouvelle génération d'associations, l'investissement dans le champ culturel apparaît comme une démarche à la fois individuelle et collective favorisant une construction identitaire et une reconnaissance de l'expérience des quartiers ou des modes de vie et des pratiques culturelles des populations immigrées. Ces acteurs associatifs tentent ainsi de susciter des manifestations culturelles, de créer des événements ou de construire les fondations de lieux de mémoire, centre de documentation ou lieux d'expression, de promotion et de communication aux sensibilités de l'immigration. Ces lieux sont parfois des lieux culturels : un carré musulman dans les cimetières de l'hexagone, une bibliothèque ou un centre islamique, une école coranique ou une mosquée. Mais aussi, plus modestement, des lieux collectifs pour célébrer les fêtes communautaires ou les mariages.

Toutes les associations ne partagent pas les mêmes conceptions de la mémoire collective. Pour certaines – en particulier des associations musulmanes et les « ami-

cales » proches des autorités consulaires – le souvenir collectif se mesure à l'aulne de la cohésion communautaire. À l'inverse, pour d'autres, l'enjeu du culturel c'est précisément l'interprétation des traditions héritées et une actualisation de la mémoire, qui évite de la transformer en stock de folklores et d'antiquités. Telle est l'orientation d'associations de jeunes musulmans qui se donnent pour mission autant d'initier que d'accompagner l'émergence d'un Islam de France, en répondant à des demandes de conformité aux règles de l'Islam, par des lieux et des moments de mise en dialogue qui tiennent compte des processus contemporains d'individualisation de la foi, et des significations recherchées dans l'Islam par nombre d'héritiers de l'immigration. Tel est, également, le cas d'associations porteuses d'une mémoire liée à des expériences militantes en situation d'immigration et qui tentent de penser leur action à la fois en termes de réponses à des urgences et à des situations d'urgence, et dans le temps long des évolutions des mentalités de l'immigration elle-même.

Malgré ces expériences, rares sont les structures associatives qui ont su accompagner les cultures émergentes – du phénomène hip-hop à la nouvelle vogue du raï – alors même que s'affirmaient ici de nouvelles sensibilités, parmi les publics de l'immigration en particulier. Le rôle des médias et des industries culturelles a été autrement plus décisif pour ces mouvements d'expression et de communication figurant les mutations culturelles de la société française. Ce n'est le plus souvent qu'à posteriori que les perspectives militantes ont pu parfois rejoindre celles de groupements favorisant des pratiques culturelles et artistiques, notamment dans le domaine de la danse, de la musique et qui trouvent leur inspiration dans des sensibilités culturelles de l'immigration et dans des manières de vivre les banlieues.

Au-delà de leurs divergences, ces différentes approches du culturel par l'action associative convergent dans les effets publics et urbains auxquels elles contribuent, et qui ne se confondent pas avec leur reconnaissance (ou leur absence de reconnaissance) sur des scènes institutionnelles ou dans des dispositifs officiels. Ces effets publics, ce sont ces scènes, ces événements qui exercent une force d'attraction culturellement marquée, et qui donnent lieu à des rencontres et des regroupements éphémères ou durables, ce sont ces signes, vestimentaires, musicaux qui circulent dans les espaces publics et qui font exister publiquement, dans les rythmes et les paysages visuels et sonores de la ville, des bribes de cultures partagées qui valent pour les uns comme des rappels culturels, pour les autres comme les marques d'une présence collective. Ces associations accompagnent ainsi dans leur action culturelle un

---

3. A. Ahmed Boubeker, Nicolas Beau, *Chroniques métissées, l'histoire de France des jeunes arabes*, Alain Moreau, 1986.

mouvement vers une pluralisation des modes de vie et des appartenances qui prend place progressivement dans les multiples manières de vivre les villes.

## Entre public et politique

Au cours des années quatre-vingt, les associations de jeunes issus de l'immigration ont été portées par des ambitions d'affirmation d'un droit de cité à partir desquelles elles ont construit une part de leurs territoires imaginaires. Mais elles se sont opposées sur le leadership d'un mouvement en gestation<sup>4</sup>.

La critique de cette orientation politique de l'action associative par ses acteurs eux-mêmes se fait aujourd'hui, non en dénigrant le politique, mais en reconnaissant les faiblesses de formation, la jeunesse et la naïveté de ceux qui l'ont portée. Autant qu'à la fragilité des associations, l'échec du mouvement beur doit être référé aux limites du débat public sur le multiculturalisme engagé dans les années quatre-vingt : en dépit d'une rhétorique pluraliste, les politiques effectivement mises en œuvre ont réaffirmé le caractère incontournable de la politique d'intégration nationale. Et dans un contexte marqué par la montée de l'extrême-droite, de nouveaux acteurs associatifs proches du parti socialiste comme SOS racisme sont apparus plus aptes que les « beurs » à répondre aux enjeux d'une politique d'opinion. Le sursaut des « beurs civiques » autour notamment de l'association « France Plus » avec des campagnes d'inscription sur les listes électorales et la participation à des élections locales, municipales et régionales n'a pas permis à ces associations beurs de retrouver une scène de représentation : la faiblesse des scores réalisés à quelques exceptions près laisse peu de doutes sur leur capacité de mobilisation électorale. L'élection de quelques candidats issus de ces associations sur des listes de gauche n'a pas ouvert de perspectives significatives. La socialisation dans le monde politique des nouveaux élus s'est souvent accompagnée d'une redéfinition de leurs engagements associatifs.

Après une période de déstabilisation et de désenchantement, de nouvelles associations sont apparues ou se sont recomposées. L'accès à la scène politique n'apparaît plus ni comme une voie fiable de reconnaissance, ni comme l'aboutissement le plus noble de toute démarche : seulement comme un moyen d'accompagner la construction de nouveaux ancrages de l'immigration dans des situations locales et nationales.

Dans cette perspective, les associations ont été amenées à distinguer ce qui est de l'ordre de la scène publique, dans les quartiers et à l'échelle de la ville ou des médias, et ce qui est de l'ordre de la scène proprement politique. Ces associations témoignent de la conscience d'un droit à avoir des droits, et affirment un droit de cité, alors même que les cités dont elles se réclament sont des configurations en mouvement. Elles

se retrouvent en charge d'une responsabilité qui leur donne une dimension communautaire, pour autant que la communauté ne soit pas définie uniquement à partir du partage d'une substance commune, mais à partir d'un devoir ou d'une dette vis-à-vis des publics dont elles se réclament, et des situations qu'elles prétendent prendre en charge.

Nombre d'entre elles accompagnent l'affirmation publique de modes de présence, sans forcément vouloir redoubler leur visibilité en les exposant aux regards médiatiques, mais en les mettant en réseau pour les densifier, les diffuser, les mettre en synergie avec des démarches convergentes. Ainsi, les associations qui ont porté localement la mise en place de lieux musulmans dans les villes et les quartiers ont joué des ressources que les réseaux communautaires pouvaient apporter à leur action : ce faisant elles ont donné une forme de légitimité à la manière d'être publiquement musulman en France, et au port du voile ou du kamis dans les espaces publics. Pour autant, elles sont loin d'avoir toutes adhéré aux perspectives d'un Islam politique, et leur



Conférence annuelle de l'Union des organisations islamiques de France au Bourget, les 23-24-25 novembre 1994.

absence de reconnaissance politique n'a pas réduit à l'inexistence le caractère public de leur action. Leur souci de maîtriser celui-ci et de se tenir à distance du politique et de l'actualité médiatique, a donné à leur action une invisibilité partielle, en même temps qu'elle les a conduit à ouvrir des scènes publiques de débats faisant droit à des points de vue laïcs mettant en perspective les expériences des mêmes publics.

D'autres initiatives associatives essayent pour leur part de dépasser un discours de la désillusion marqué par les difficultés des associations à se faire valoir comme force de proposition dans l'espace politique français. Leurs stratégies prennent en compte leur propre précarité comme celle des publics qu'elles mobilisent, et nombre d'entre elles soulignent que cette pré-

4. Idir Saïd, *Assises de Lyon, la bataille des généraux sans troupe. La beur génération*, Éd. Sans frontière. 1984 ; Farida Belghoul, *L'antichambre des pré-tendants*, Im'média, automne 1984.

carité les ramène à des positions militantes périphériques hors-cadre de l'expression politique de la citoyenneté requérant une continuité d'action qu'elles ne peuvent assumer. Dans le même temps, on observe dans le cadre de processus électoraux la participation croissante d'enfants de l'immigration sans pour autant qu'ils soient porteurs de projets significatifs pour l'immigration. Dans ce contexte, la scène politique de la représentativité républicaine apparaît ambivalente, travaillée par le clientélisme des partis politiques et des réseaux de pouvoirs locaux, tout en fournissant des opportunités pour peser sur des situations locales. Le passage de l'action associative à l'activité sur la scène politique instituée est ainsi loin d'être direct.

Dans cette situation, certaines associations négocient une distance critique avec la scène politique. Leur ancrage dans les réalités sociales et culturelles de l'immigration leur permet de se faire valoir comme des acteurs d'une ouverture du champ politique à la société civile. Quelques-unes d'entre elles, parmi les plus dynamiques, ont ainsi développé au fil des années une véritable compétence aux frontières du juridique, de l'action sociale et de la communication : elles apparaissent ainsi comme les acteurs d'une politique de reconnaissance d'une ethnicité à la française. C'est au nom du droit de vivre en famille que des groupes militants interviennent contre les expulsions, au nom du droit au logement que d'autres vont à l'encontre de la loi en occupant des logements vides, au nom des droits culturels que d'autres encore s'opposent à un laïcisme républicain étroit. Leurs manifestations publiques et leurs recours auprès du Conseil d'État ou de la Cour européenne des droits de l'homme s'opposent à la dérive politicienne d'un consensus silencieux sur l'immigration et à l'idéal républicain d'une reconnaissance égalitaire des citoyens fondée sur l'oubli des appartenances. Le recours à ces instances prend ici, au-delà de ses enjeux immédiats, valeur d'un appel à une actualisation et à un renouveau de la démocratie. L'enjeu pour les acteurs associatifs est de maintenir un dialogue ouvert avec les pouvoirs publics, qui favorise parfois une négociation des conflits sans accord sur une règle commune, et qui vise à la formation d'un sentiment et d'une volonté politique accordant, sur des différences, un principe d'égalité. C'est la question du vivre ensemble comme dimension constituante du politique qui est posée par l'action de ces associations.

## Des usages originaux du droit d'association

Ces voies associatives d'accès à l'espace public et politique émergent dans un contexte où l'ordinaire de l'action associative s'opère selon d'autres coordonnées. L'action de ces associations se distingue de celles qui s'inscrivent dans le droit fil des dispositifs publics et des

bricolages administratifs qui conduisent souvent les associations dans une position « d'entreprises sociales sous tutelle »<sup>5</sup> sans missions claires ni moyens suffisants, et leur nie la capacité de porter une parole politique contre les pouvoirs, ce qu'autorise le droit originel de la loi 1901. Elles se distinguent également des associations communautaires proches des autorités consulaires (algériennes, marocaines, tunisiennes) qu'elles dénoncent d'ailleurs comme témoignant d'un « retour des amicales » sur le terrain de l'immigration, dont le souci affiché est culturel ou social, mais l'ambition politique : pour une élite animatrice de ces structures, il s'agit de se poser comme des représentants ou des interlocuteurs publics de l'immigration et de peser dans les rapports diplomatiques de la France aux pays du Maghreb.

Avoir su « forger un alliage subtil entre identité sociale locale et références communautaires »<sup>6</sup>, selon la formule de Mogniss H. Abdallah, tout en se situant au bas de l'échelle de l'estime associative, a peut-être protégé ces associations d'un destin de prestataires de services sous tutelle institutionnelle. Associations passerelles, assignées à une gestion de la différence aux frontières du droit commun, et de ce fait même rarement associées aux dispositifs et aux procédures de gestion locale, elles ont su parfois échapper à une dérive gestionnaire et apolitique dans un contexte de crise et de recomposition de la communauté politique nationale. Certaines de ces mouvances associatives parviennent ainsi à actualiser une orientation autonome, antérieure au droit d'association, qui s'était manifestée dans les luttes de l'immigration pour l'égalité des droits sociaux et culturels et le droit d'expression politique, alors même que le droit d'association a pu être vécu, il y a deux décennies, par les militants de l'immigration comme une piètre compensation des droits civiques et politiques promis par la gauche mais réduits à un « champ politique de substitution »<sup>7</sup>.

Les actions associatives sur lesquelles nous avons insisté tentent d'articuler des formes originales de conjonction du bien commun et du bien public : elles restent le plus souvent, sinon ignorées, du moins sous-estimées, voire discréditées par les pouvoirs publics dans les zones urbaines reconnues défavorisées, qui n'approchent les populations, notamment immigrées, fortement présentes sur les territoires concernés, que par la seule figure de l'habitant-citoyen. Quitte à indexer leur participation à la vie publique sur leur captivité résidentielle.

Les pratiques sociales, culturelles, urbaines de ces populations, que les actions associatives accompagnent

5. Jean Faber, *Les indésirables. L'intégration à la française*, Grasset, 2000.

6. Mogniss Hamed Abdallah, « La longue marche du mouvement associatif pour transcender les frontières politiques de la citoyenneté », *Hommes et Migrations*, n° 1229, janvier 2001.

7. Rémi Leveau, *Modes d'insertion des populations de culture islamique dans le système politique français*, convention MIRE 247-87, p. 25, 1991.

en essayant de les orienter, sont en effet loin de se limiter au seul cadre local : de nombreuses approches montrent qu'elles fédèrent des espaces géographiquement disjoints, articulent des ancrages distribués dans plusieurs espaces urbains, exercent localement des effets de marquage et de socialisation originaux. Dans cette configuration fluctuante, le cadre associatif, qui s'articule avec diverses formes de regroupements et d'initiatives, procédant sur la base de réseaux d'originaires, de liens familiaux, d'opportunités urbaines, de connexions économiques et culturelles avec des initiatives qui n'ont pas les mêmes coordonnées communautaires, est lui-même loin d'être la seule forme d'organisation pratiquée. L'action collective des maghrébins, antérieure au droit d'association, se poursuit sous d'autres formes qu'associatives. Nombre d'initiatives militantes ou entrepreneuriales se sont aujourd'hui émancipées de ce cadre juridique jugé trop restreint et parfois même stigmatisant. D'autant plus qu'il est surchargé par les dispositifs institutionnels qui entourent sa mise en œuvre, d'attendus l'assignant souvent au local, à des vagues-hésitations entre reconnaissance et instrumentalisation, à des versions étroitement républicaines de l'intérêt public et de l'expression politique.

L'engagement associatif reste pourtant, parmi les milieux des générations issues de l'immigration maghrébine, un lieu sensible de passage à l'officialité et à l'action collective concertée. Il compose des mouvances

associatives aux orientations différentes mais dont l'action conjointe fait apercevoir la complexité culturelle comme une des caractéristiques des cultures des migrations, et pas seulement des villes qui les accueillent ou qu'elles traversent. Les constructions communautaires ne sont pas seulement des héritages, mais aussi des tentatives de reconstruction de lieux communs donnant sens à des expériences partagées et à la recherche de significations communes. Alors que la ville était souvent donnée comme le lieu de dissolution des communautés, de leur érosion et de leur perte, voilà que des initiatives associatives prennent sa diversité non comme un risque mais comme une ressource dans un contexte de dispersion communautaire. Elles font de la diversité des scènes et des processus autant de manières de tisser du commun. Les contours de nouvelles communautés imaginées s'affirment progressivement. Sans doute ce commun échappe en partie à ses initiateurs, qui sont à la recherche de syntaxes sociales qui fassent sens par rapport à leurs ambitions et à leurs activités. C'est précisément la dimension urbaine de leur action, celle qui en fait des acteurs des villes en train de se faire et pas de simples témoins des quartiers en mal d'habitants-citoyens, celle qui en fait des opérateurs et des analyseurs de la pluralisation des villes et des manières de les vivre.

**Alain Battegay, Ahmed Boubeker**

## Références bibliographiques

Arendt H., (1972), *La crise de la culture*, Gallimard, coll. Idées.  
 Arendt H., (1993), *La tradition cachée*, Bourgois.  
 Battegay Alain, (2000), « L'espace commun entre mythe et reconstruction », in *Cultures en ville*, Jean Métral coord., Éditions de l'Aube, p. 241-255  
 Boubeker Ahmed, (1999), *Familles de l'intégration*, Stock.  
 Deleuze Gilles, Guattari Félix, (1980), *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*, Minuit.  
 Breton R., (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », in *Sociologie et sociétés*, vol XV, n° 2, Montréal, octobre 1983.  
 Cesari J., (1998), *Musulmans et républicains : les jeunes, l'Islam et la France*, Bruxelles Complexe.  
 Esposito R., (2000), *Communitas*, PUF.

Hannerz U., (1984), *Explorer la ville*, Minuit.  
 Hannerz U., (1992), *Cultural complexity*, Columbia University Press.  
 Khosrokhavar F., (1997), *L'Islam des jeunes*, Paris, Flammarion.  
 Kepel G., (1987), *Les banlieues de l'Islam*, Paris, Seuil.  
 Roy O., (1999), *Vers un Islam Européen*, Paris, éd. Esprit.  
 Ricœur P., (2000), *La critique et la conviction*, Pluriel.  
 Sayad A., (1979), « Les enfants illégitimes », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25-27.  
 Veyne A., (1979), *Comment on écrit l'Histoire*, Seuil.  
 Walzer M., (1997), *Sphères de justice*, Paris, Seuil.  
 Whyte W., (1995), *Foot Street corner society*, La Découverte.

**Alain Battegay** est sociologue et ingénieur d'études au CNRS. Il travaille depuis plusieurs années sur les rapports entre villes et migrations, et sur les rapports entre mobilités, territoires et formes urbaines dans une perspective socio-anthropologique. Il a publié des articles sur ces questions dans différentes revues (Esprit, Revue européenne des migrations internationales, Annales de la recherche urbaine, Projet) et ouvrages collectifs.

**Ahmed Boubeker** est sociologue et travaille depuis le début des années quatre-vingt sur les questions relatives à l'immigration et plus particulièrement sur les générations héritières de l'immigration maghrébine. Il a publié différents articles sur le sujet ainsi que plusieurs ouvrages dont le dernier, *Familles de l'intégration : les ritournelles de l'ethnicité en pays jacobin*, est paru chez Stock en 1999.

< alain.battegay@mom.fr >